



## VILLE DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 10 juin 2026

#### Délibération n° DEL 2026 0111

L'an deux mille vingt six, le dix juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
jeudi 04 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
16/06/2026

#### Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur François CHATAING, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Saloua EL AAZZOUZI, Monsieur Fabien SURREL, Madame Chloé ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

#### Ont donné procuration :

Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Xavier RIFFARD à Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Brigitte FROMAGET

#### Absent(e) :

Monsieur Roland LONJON

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 22H30

Rédacteur : Océane CATHAUD Politique de la Ville – Jeunesse et Animation de la Vie Sociale

<b>Objet</b> :	Régie de quartier - activités "Donnant-Donnant" et "Action citoyenne" : versement de la subvention d'équilibre et encaissement des bourses loisirs
----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Marlène LASHERME

Conformément aux modalités de la convention de partenariat signée en 2016 avec la Régie de Quartier, les bailleurs sociaux et l'État dans le cadre du dispositif « Ville-Vie-Vacances », la Ville propose 2 dispositifs pour les jeunes qui fréquentent les Relais d'animation municipaux de Guitard et du Val-Vert (12-17 ans) :

- des activités « Donnant/Donnant » pour les jeunes de 12-13 ans,
- des activités « Action citoyenne » pour les jeunes de 14-18 ans.

Délibération n° DEL\_2026\_0111 du mercredi 10 juin 2026

À ce titre, la Ville intervient financièrement auprès de la Régie de Quartier en cas de solde débiteur par le versement d'une subvention conduisant à l'équilibre des comptes afférents à ce dispositif.

Au titre de l'exercice 2025, le bilan financier de la Régie de Quartier fait apparaître un besoin de financement de 18 300,25 €.

Par ailleurs, la Ville doit encaisser les bourses loisirs pour l'année 2025 dont le montant s'élève à 15 684,91 € qui viennent en cela atténuer la charge financière nette pour la collectivité.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Numérique - Vie étudiante du 29/05/2026

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Scolaires - Jeunesse du 27/05/2026

Le Conseil Municipal :

- VALIDE le financement des activités « Donnant/Donnant » et « Action citoyenne » pour l'année 2025 qui s'élève à 18 300,25 €,
- DÉCIDE du versement d'une subvention d'un montant de 18 300,25 € conduisant à l'équilibre des comptes afférents à ce dispositif,  
  
la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice 2026, sous l'imputation :  
Chapitre : 65 - Article : 65748 - Sous-fonction : 420,
- PREND ACTE du montant des bourses loisirs des activités « Donnant/Donnant » et « Action citoyenne » qui s'élève à 15 684,91 €,
- DÉCIDE que la recette correspondante à ces bourses loisirs (15 684,91 €) sera inscrite à l'exercice 2026 sous l'imputation :  
Chapitre : 74 - Article : 747888 - Sous-fonction : 3383,  
Chapitre : 74 - Article : 747888 - Sous-fonction : 3384.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10 juin 2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LASHERME Marlène,  
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 juin  
2026